



PREPARATION à l'AIPR ENCADRANT

PUBLIC

CONCERNE/PRE REQUIS

Encadrant confronté aux travaux à proximité des réseaux

DUREE :

7 heures soit 1 jour

DATES :

Dijon : 30 janvier, 4 février, 4 mars, 19 mars.
Besançon : 19 janvier, 2 février, 16 mars, 2 avril

LIEU :

Ecole des TP BFC

COUT :

Inter entreprise : 120€ HT par stagiaire (5 personnes minimum)

Groupe : 900€ HT pour un groupe de 10 stagiaires

En vos locaux : frais de déplacements en sus

VALIDATION :

Attestation de compétences AIPR si réussite au test

Méthodes

pédagogiques :

Apports théoriques, QCM, exercices d'application

Débouchés, poursuite d'études/ passerelles : Non

Taux de satisfaction stagiaire 2024 : 100% à plus de 75% de satisfaction
Nombre de stagiaires formés : 900

Lors de travaux à proximité des réseaux (gaz, électricité...), des accidents ont entraîné des circonstances graves pour des intervenants et des tiers. Afin de rendre les chantiers plus sûrs, la réglementation accentue les missions et les responsabilités de tous les acteurs (responsables de projets, exploitants de réseaux, exécutants de travaux).

Ce stage destiné à l'encadrement de chantier permet d'anticiper les situations dangereuses lors de la préparation de chantier et d'organiser les interventions dans le respect des règles de prévention et la maîtrise des risques.

Objectif général :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de

- Préparer une intervention à proximité des réseaux
Appliquer les procédures recommandées pour les interventions à proximité des réseaux
- Connaître la réglementation en cours et les niveaux de responsabilités
- Analyser les pratiques actuelles
- Identifier les différentes composantes des réseaux et les conséquences d'un accrochage.

Contenu de la formation :

Formation théorique

Etat des lieux des pratiques sur chantiers

Identifier les différents réseaux (sensibilité, couleur, architecture...) et les risques associés

- Focus sur les réseaux gaz et électricité
- Accidentologie

Etudier la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux

- Les dispositions dans le code de l'environnement : DT/DICT...
- Les dispositions dans le code du Travail : Travaux hors tension, PGP.
- Les travaux urgents
- L'arrêt de chantier
- Le niveau d'implication des acteurs de l'acte de construire

Savoir organiser un chantier intégrant une démarche sécuritaire, respectant la réglementation DT/DICT

- Lecture de plan et d'indices de terrain
- Règles de sécurité lors de l'intervention à proximité des réseaux, techniques d'approche

Intégrer dans l'organisation le recours à l'arrêt de chantier

- Gestion des dommages
- Mesures à respecter en cas d'endommagement

Chaque point de connaissance est étayé par des questions issues du QCM de l'examen final.

QCM : Durée 1 h

Accessibilité aux personnes handicapées :

L'Ecole des TP adapte les conditions d'accueil à ses formations et d'accès de ses locaux pour les publics en situation de handicap. Pour échanger sur les adaptations possibles, contactez notre référent handicap.